

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: NOIR LUSTRÉ
Code du produit: PF1004
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles.
Utilisations déconseillées: Applications de peinture et revêtement.
Producteur/fournisseur: Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.
 PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca
Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Gaz sous pression - gaz liquéfié

H280

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Irritation oculaire - catégorie 2A

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	21,72% w/w
74-98-6	propane	15,75% w/w
106-97-8	butane	9,25% w/w
7727-43-7	sulfate de baryum, naturel	9,22% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	6,92% w/w
108-10-1	4-méthyl-2-pentanone	5,58% w/w
123-86-4	acétate de n-butyle	3,8% w/w
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	1,9% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	1,52% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,48% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: NOIR LUSTRÉ

(suite de la page 1)

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18

7727-43-7 sulfate de baryum, naturel

EL (Canada)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ inhalable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ total dust

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: NOIR LUSTRÉ

(suite de la page 2)

2807-30-9 2-(propyloxy)éthanolEV (Canada) Valeur à long terme: 110 mg/m³, 25 ppm
Skin**108-10-1 4-méthyl-2-pentanone**EL (Canada) Valeur momentanée: 75 ppm
Valeur à long terme: 20 ppm
IARC 2BEV (Canada) Valeur momentanée: 75 ppm
Valeur à long terme: 205 mg/m³, 50 ppm**123-86-4 acétate de n-butyle**EL (Canada) Valeur à long terme: 20 ppm
EV (Canada) Valeur momentanée: 950 mg/m³, 200 ppm
Valeur à long terme: 710 mg/m³, 150 ppm**108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle**EL (Canada) Valeur momentanée: 75 ppm
Valeur à long terme: 50 ppm
EV (Canada) Valeur à long terme: 270 mg/m³, 50 ppm**110-19-0 acétate d'isobutyle**EL (Canada) Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada) Valeur momentanée: 187 ppm
Valeur à long terme: 150 ppm**107-87-9 pentane-2-one**EL (Canada) Valeur momentanée: 250 ppm
Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada) Valeur momentanée: 150 ppm**Contrôles de l'exposition****Mesures générales de protection et d'hygiène:**Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger ni boire.**Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:Gants de protection
Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.**Protection des yeux:**

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: NOIR LUSTRÉ

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

106-97-8 butane

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

108-10-1 4-méthyl-2-pentanone

Oral	LD50	2.100 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	16.000 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LC50/4 h	8,3-16,6 mg/l (rat)

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral	LD50	14.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	>21 mg/l (rat)

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral	LD50	8.500 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	35,7 mg/l (rat)

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral	LD50	4.763 mg/kg (rbt)
------	------	-------------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation
oculaire

Effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou
cutanée

Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistance et dégradabilité	Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Indications générales:	Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Autres effets néfastes	Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation:	Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Emballages non nettoyés:	
Recommandation:	Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1950
DOT	N/A
Classe(s) de danger pour le transport	
Class	2.1
Groupe d'emballage	
TMD	néant
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
Indice Kemler:	-
No EMS:	F-D,S-U
Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: NOIR LUSTRE
Segregation Code

(suite de la page 4)
SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

Indications complémentaires de transport:
TMD

Quantités limitées (LQ)

1L

Catégorie de transport

2

Code de restriction en tunnels

D

"Règlement type" de l'ONU:

UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation
Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées

- ANNEXE I

Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour

l'application des exigences relatives

au seuil bas

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour

l'application des exigences relatives

au seuil haut

500 t

16 Autres informations
Contact:

Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
ISO: International Organisation for Standardisation
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent